

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-001081

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7375 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : WAHBI MOHAMED

Date de naissance : 01/03/1967

Adresse : Habituelle

Tél. : 06 63 61 17 43 Total des frais engagés : 150 + 281,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

MABROUR Jamila
Medecine Générale
282 Hay Houda 1^{er} Etage,
Mokdad Lahrizi Cité Djemaa
Tél: 0522 38 83 00 Casa

I.N.P.E
091095901

Date de consultation : 04 / 03 / 2024

Nom et prénom du malade : WAHBI MOHAMED Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Gestalt

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à... Casablanca Le : 03 / 03 / 2024

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/10/2024	C	1	150.00	Dr MABROUR Jamil Medecine Générale 282 Hay Houda 1er Etage, Mokdad Lahri 3 02 38 99 00 Casa L.P.E

attestant le Paiement des Actes
~~MABROUR Jamil
Medecine Générale
282 Hay Houda El Ettar
Av Mokdad Lahriji Cité Djemaa
Tél: 0522 38 85 00 Casa~~
IN.P.E.

I.N.P.E
091095901

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Formuleur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie AMANU Dr. Hozan AMANU 17A Rue 11 Ain Chok Casablanca - Tel: 0522.52.07.27	04/03/24	281000000 Hozan AMANU Ain Chok Montant de la facture 281000000 Hozan AMANU Ain Chok

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates the 3D structure of the 26S proteasome. It features a central vertical channel formed by the 20S core particle, which is composed of four rings of seven subunits each. The subunits are labeled with numbers 1 through 7 and letters A through D. Surrounding this central channel is the 19S regulatory particle, which is composed of two rings of subunits. The outer ring contains subunits labeled 1 through 5, and the inner ring contains subunits labeled 6 through 10. The entire structure is oriented along a coordinate system with axes labeled D (left), H (up), and P (down).

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr MABROUR MOULAHID Jamila

MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE
ELECTROCARDIOGRAMME

Diplômée de la Faculté de Médecine et
de Pharmacie de Casablanca

Médecin conseil CNSS

Casablanca, le 04.03.2024.

الدكتورة مبرور ملاحيظ جميلة

الطب العام
الفحص بالصدى
تخطيط القلب

مغربية كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

Mr. WAHBI MOHAMED

S.V.

LOT: M1091
PER: 07/2025
PPV: 32,70DH

B1-

et 2-

Pharmacie AMAN
Dr. Houda Aman
Bd. TAH Rue 17, N° 10 et 12
Hay Osra II - Ain Chock

38,70 - Ibuprof 200 g
1 p 2x1 - et 2-

S.V.

LOT: 230774
PER: 09/2028
PPC: 79,90DH

79,90 Kalme 500 g

Dr. Houda Aman
Bd. TAH Rue 17, N° 10 et 12
Hay Osra II - Ain Chock

1 p da 1 - et 1.

S.V.

LOT: 230774
PER: 09/2028
PPV: 110DH80

Dr MABROUR Jamila
Medecine Générale
282 Hay Houda 1er Etage,
Av Mokdad Lahrizi - Cité Djamaa
Tél: 0522 38 83 00 Casa

Pharmacie AMAN
Dr. Houda Aman
Bd. TAH Rue 17, N° 10 et 12
Hay Osra II - Ain Chock

05 22 38 83 00 - حي الهدى - شارع المقداد الحريزي - الطابق الأول - قرية الجماعة - الدار البيضاء - الهاتف : 282
282, Hay Houda - 1^{er} Etage - Av. Mokdad Lahrizi - Cité Djamaa - Tél.: 05 22 38 83 00 - Casablanca

I.C.E.: 001878624000004 - I.N.P.E.: 091095901

T S V D

57,70



Bedelix

153 x 15, aut grs



281,10

Dr MABROUR Jamila
Medecine Générale
282 Hay Houda 1er Etage,
av Mokdad Lahridi Cité Djemaa
Tél: 0522 38 83 00 Casa

charphacie Aman امان
Dr. Houda Aman
Bd. TAH Rue 17 N° 10 et 12
Hay Osra II - Ain Chock
Tél: 0522 38 83 00 Casa